

La 161^e assemblée annuelle des actionnaires¹ de la BANQUE NATIONALE DU CANADA s'est tenue en format virtuel sur une plateforme en ligne et par conférence téléphonique le 24 avril 2020 à 10 h.

Jean Houde, président du Conseil et de l'assemblée, souhaite la bienvenue aux actionnaires. Il souligne que, pour des raisons de distanciation sociale, il se trouve à Québec, alors que le reste de l'équipe est à Montréal. Des délais pourraient être entraînés par cet aspect. Il est accompagné du président et chef de la direction, Louis Vachon, du premier vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif, Dominic Paradis, qui agit comme secrétaire de l'assemblée. Les administrateurs, les candidats aux postes d'administrateur et les membres de la haute direction ainsi que des représentants de Deloitte assistent à cette réunion en ligne.

Avant de commencer, il souligne l'élan de solidarité démontrée au Québec et dans le reste du pays en ces temps de pandémie. Si l'industrie financière s'est mobilisée pour faire face à la crise au profit de tous les Canadiens, les travailleurs de première ligne et leurs familles méritent toute notre gratitude en ces temps difficiles : il les remercie.

M. Houde explique qu'en raison de la COVID-19, la Banque, tout comme les autres institutions financières, a choisi de tenir une assemblée annuelle entièrement virtuelle. La priorité et le devoir de la Banque comme citoyen responsable sont la sécurité de ses employés, clients et actionnaires. Il souligne qu'il est néanmoins très important de pouvoir rencontrer les actionnaires en personne, d'échanger avec eux et de leur permettre d'intervenir en personne. L'intention est donc de renouer avec une assemblée annuelle physique l'an prochain.

Il annonce que Manon Brouillette, ex-présidente et chef de la direction de Vidéotron et Yvon Charest, ex-président et chef de la direction d'IA Groupe Financier, sont candidats à l'élection pour la première fois. Il salue et remercie Gillian H. Denham qui termine son mandat aujourd'hui, après plus de neuf ans de loyaux services.

Dominic Paradis explique les modalités du vote en ligne à la demande de M. Houde. Jean Houde poursuit en décrivant le déroulement de l'assemblée. Il rappelle que certaines des déclarations contiennent ou peuvent contenir des énoncés prospectifs.

QUORUM ET CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

M. Houde désigne Martine Gauthier de la Société de fiducie Computershare du Canada pour agir à titre de scrutateur de cette assemblée. Il a été confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée a été envoyé aux actionnaires conformément à la *Loi sur les Banques*.

Le quorum étant atteint, Jean Houde déclare l'assemblée dûment convoquée et constituée.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Jean Houde souligne les excellents résultats de la Banque en 2019 ainsi qu'au premier trimestre 2020.

En cette période de grands bouleversements, il est fier d'être entouré d'une équipe humaine, agile et expérimentée qui a déjà eu à naviguer à travers d'autres crises en commençant par Louis Vachon. Grâce aux investissements dans la transformation de la Banque au cours des dernières années et aux efforts constants des employés, il est possible de soutenir les clients à travers cette période d'instabilité. Il salue les 26 000 employés de la Banque qui assurent la continuité des affaires et pour prodiguer, en toute sécurité, conseils et écoute aux clients qui en ont besoin. M. Houde réitère que le Conseil travaille de concert avec la haute direction afin de prendre des mesures proactives et concrètes afin de soutenir et protéger la santé des employés et de leurs proches. Il termine en mentionnant que la Banque est bien positionnée pour répondre à cette période de crise.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Louis Vachon souhaite la bienvenue à tous. Il revient sur le fait que l'assemblée est tenue de façon virtuelle. Il présente les membres du Bureau de la présidence en soulignant l'arrivée de Nathalie Généreux. Il annonce que Dominique Fagnoule prendra sa retraite le 31 octobre prochain : il le remercie et le félicite pour son excellent travail.

Il indique que la Banque aborde le contexte actuel en pensant à quatre parties prenantes, soit les clients, employés, actionnaires et la communauté. Il énumère et décrit les mesures prises par la Banque pour soutenir les clients particuliers et entreprises. Il poursuit en détaillant les mesures mises en place pour la sécurité des employés, lesquels il remercie pour leur soutien durant la crise.

Concernant les actionnaires, il souligne l'excellente performance de 2019 et décrit les assises robustes de la Banque. Il discute du déconfinement et de la relance économique.

Il traite de l'engagement de la Banque envers la communauté en énumérant les dons versés et les actions prises envers différents organismes. Il décrit la culture d'entreprise axée sur l'adaptation au changement de la Banque.

Il dresse un portrait général de la Banque et termine en remerciant les actionnaires, employés, clients, différents partenaires et fournisseurs. La Banque étant un moteur économique et social qui a déjà traversé plusieurs crises dans le passé depuis ces 161 ans d'existence, il est confiant de sa capacité à naviguer la crise actuelle et à continuer à avoir un impact positif.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Jean Houde confirme que les états financiers ont été transmis aux actionnaires qui en ont fait la demande et sont disponibles en ligne. Les états financiers ont déjà été approuvés par le Conseil conformément à la *Loi sur les Banques* et déclare reçus les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2019 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant.

TENUE DU VOTE

À la demande de M. Houde, Dominic Paradis explique les règles générales qui s'appliquent à la tenue du vote en ligne. Les résultats seront communiqués à la fin de la période de vote, en plus d'être publiés après l'assemblée sur le site Internet de la Banque et sur le site SEDAR. Il explique aux actionnaires le processus pour poser des questions en ligne en lien avec les propositions.

PROPOSITIONS DE LA DIRECTION⁽²⁾

Élection des administrateurs

Jean Houde rappelle que la composition du Conseil est diversifiée en termes de parité homme-femme, d'expérience et de représentation géographique. Il ajoute que la relève du Conseil s'appuie sur un processus continu qui permet d'identifier de potentiels administrateurs dont les profils correspondent aux valeurs de la Banque. Il remercie les administrateurs actuellement en poste pour leur dévouement.

Conformément à une résolution adoptée par le Conseil, il indique le nombre d'administrateurs devant être élus (15).

M. Paradis énumère les candidats à l'élection à un poste d'administrateur : Jean Houde, Raymond Bachand, Maryse Bertrand, Pierre Blouin, Pierre Boivin, Manon Brouillette, Yvon Charest, Patricia Curadeau-Grou, Karen Kinsley, Rebecca McKillican, Robert Paré, Lino Saputo, Jr., Andrée Savoie, Pierre Thabet et Louis Vachon, et propose l'élection de chacun de ces candidats, et ce, jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle ou plus tôt s'il quitte son poste.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Jean Houde souligne qu'en soumettant au vote son approche en matière de rémunération de la haute direction, le Conseil démontre son engagement envers les actionnaires. Il précise qu'en 2019, dans un contexte en constante évolution, le Conseil et son comité de ressources humaines ont poursuivi leur révision des pratiques de bonne gouvernance en matière de rémunération.

M. Paradis propose, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du Conseil, que les détenteurs d'actions ordinaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la Circulaire.

Nomination de l'auditeur indépendant

Dominic Paradis propose la nomination du cabinet de comptables professionnels agréés Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour agir à titre d'auditeur indépendant de la Banque pour l'exercice financier débutant le 1^{er} novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2020.

PROPOSITIONS D'UN ACTIONNAIRE⁽³⁾

Jean Houde indique que la Banque a reçu quatre propositions du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (le "MÉDAC"). Après discussion avec la Banque, le MÉDAC a accepté de ne soumettre au vote que l'une d'entre elles.

⁽¹⁾ Tout détenteur inscrit ou propriétaire véritable détenant des actions ordinaires de la Banque.

⁽²⁾ Les propositions de la direction de la Banque sont présentées intégralement dans la Circulaire.

⁽³⁾ Les propositions de l'actionnaire et la position de la Banque sont présentées intégralement dans la Circulaire.

Il invite Denis Brind'Amour, directeur principal, Affaires juridiques et secrétaire adjoint et actionnaire de la Banque, à lire et présenter, au nom et avec l'accord du MÉDAC, le texte soumis à l'avance par le MÉDAC ainsi que la proposition 1, pour ensuite procéder au vote.

Proposition d'actionnaire n° 1 : Divulgence du ratio de rémunération

Denis Brind'Amour lit le texte de la proposition ainsi que le texte en appui de celle-ci.

M. Houde rappelle que la Banque invite les actionnaires à voter contre la proposition du MÉDAC pour les raisons indiquées dans la circulaire. Il mentionne que la période de vote est maintenant fermée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Jean Houde rappelle aux actionnaires et fondés de pouvoir qu'ils peuvent soumettre des questions en ligne et détaille les modalités techniques afin de poser une question sur la plateforme.

Denis Brind'Amour lit la question soumise par le MÉDAC, laquelle porte sur le format virtuel de l'assemblée annuelle. M. Houde y répond.

M. Vachon répond ensuite à une question concernant les impacts de la COVID-19 sur la Banque.

RÉSULTATS DE VOTE⁽⁴⁾

M. Houde présente les résultats de vote préliminaires, tels que rapportés par le scrutateur. Les actionnaires détenant 177 276 376 actions ordinaires de la Banque, représentant 52,7% des actions émises et en circulation, ont voté par procuration et formulaires d'instructions de vote. Les résultats sont les suivants :

- tous les candidats à un poste d'administrateur ont été élus et ont reçu au moins 98,8 % en faveur de leur élection.
- la résolution consultative en vue d'accepter l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction a été adoptée avec 94,2 % de votes en faveur.
- Deloitte a été nommé auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2020 avec 97,6% de votes en faveur.
- la proposition no.1 du MÉDAC a été défaite avec 91,5% de votes contre.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Jean Houde tient à rassurer les actionnaires à l'effet que la situation reliée à la COVID-19 est suivie de près. Il réitère que la Banque est solide et bien positionnée pour continuer à croître à la sortie de la crise.

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, Jean Houde remercie les actionnaires et les employés de leur contribution au succès de la Banque et déclare l'assemblée levée.

(s) Jean Houde
Président

(s) Dominic Paradis
Secrétaire

⁽⁴⁾ Les résultats des votes finaux peuvent être consultés à l'endroit suivant : <https://www.bnc.ca/content/dam/bnc/a-propos-de-nous/relations-investisseurs/assemblee-annuelle/2020/bnc-agm-2020-resultats-votes.pdf>